

ZNIEFF de type II n° 3422-0000

Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Hérault

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34060	CAUSSE-DE-LA-SELLE	4509 ha	21 %
34261	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	3239 ha	15 %
34274	SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	2567 ha	12 %
34221	PUECHABON	2041 ha	10 %
34042	BRISSAC	2209 ha	10 %
34012	ARGELLIERS	2053 ha	10 %
34173	MONTPEYROUX	955 ha	4 %
34238	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	816 ha	4 %
34264	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	648 ha	3 %
34343	VIOLS-LE-FORT	656 ha	3 %
34267	SAINT-JEAN-DE-FOS	397 ha	2 %
34195	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	496 ha	2 %
34010	ANIANE	275 ha	1 %
34005	AGONES	108 ha	1 %
34011	ARBORAS	122 ha	1 %
34185	NOTRE-DAME-DE-LONDRES	235 ha	1 %
34243	SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS	15 ha	0 %

Cette zone est située au cœur du département de l'Hérault. Elle est formée d'un ensemble de reliefs boisés qui encadrent le cours de l'Hérault au niveau de ses gorges entre Saint-Bauzille-de-Putois et Saint-Jean-de-Fos. Elle se compose de plusieurs massifs :

- à l'ouest des gorges de l'Hérault, le massif de Saint-Guilhem-le-Désert, le causse de la Selle et la vallée de la Buèges ;
- à l'est des gorges de l'Hérault, le plateau de Montcalmes au sud et l'ensemble constitué par les montagnes de la Sellette, de Labat et de la Suque.

Le relief, à soubassement calcaire et dolomitique, s'organise en une succession de plateaux et de reliefs d'altitude variant entre 300 et 700 mètres (709 mètres au roc de la Vigne). Il est entaillé par des gorges et des ravins le plus souvent encaissés. Dans les zones dolomitiques du massif de Saint-Guilhem-le-Désert, l'ensemble des rochers dolomitiques forment des paysages ruiniformes caractéristiques et spectaculaires.

L'occupation du sol est au trois quart constituée de formations ligneuses. Ce sont d'importants peuplements naturels de Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmannii*) dans le massif dolomitique de Saint-Guilhem-le-Désert. Partout ailleurs, les formations à base de feuillus prédominent avec des bois de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), des taillis et des garrigues hautes de Chêne vert (*Quercus ilex*). Les garrigues basses et les pelouses, autrefois plus importantes avec le pâturage, sont encore bien présentes sur certains plateaux et reliefs.

Les principales activités sont liées à la gestion forestière, avec notamment des plantations de conifères et de nombreuses pistes quadrillant le territoire. L'agriculture est limitée. Elle est axée sur l'élevage ovin dans la partie ouest du territoire (causse de la Selle, massif de Saint-Guilhem, vallée de la Buèges) et des cultures (vigne et céréales) dans les parties basses aux sols plus profonds (vallée de la Buèges...). Le tourisme est localement bien développé avec une



Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

fréquentation estivale d'ampleur autour du village de Saint-Guilhem-le-Désert, des grottes de Clamouse et plus largement des gorges de l'Hérault. De nombreuses activités de loisirs sont également pratiquées en raison de l'intérêt paysager du site : randonnée pédestre au niveau des nombreux chemins, spéléologie dans les réseaux karstiques des massifs calcaires, canoë-kayak le long de l'Hérault... La chasse traditionnelle est doublée de chasses privées avec de vastes propriétés closes.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Saint-Martin-de-Londres	598.0 ha	3 %
Les bois et garrigues au sud du Pic Saint-Loup	1930.0 ha	9 %
Les gorges de l'Hérault	17968.0 ha	84 %

Les plaines

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac	846.0 ha	4 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	3.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	89.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	23.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	1.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	13.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	431.0 ha	2 %
221	Vignobles	312.0 ha	1 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	531.0 ha	2 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	4.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	3515.0 ha	16 %
312	Forêts de conifères	3946.0 ha	18 %
313	Forêts mélangées	393.0 ha	2 %
321	Pelouses et pâturages naturels	1361.0 ha	6 %
323	Maquis et garrigues	2698.0 ha	13 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	7521.0 ha	35 %



Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
333	Végétation clairsemée	433.0 ha	2 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	66.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Aval des vallées des ruisseaux du Rouvignous et du Joncas	3422-3145	339 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Vallée du Verdus et Cirque de l'Infernet	3422-3148	316 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Massif du Roc de la Vigne et Plaine de Lacan	3422-3152	1314 ha	6 %
ZNIEFF de type I	Rivière de la Buèges de la source à Saint-Jean-de-Buèges	3422-3153	18 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Mares du plateau de la Conque	3422-3158	12 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges de l'Hérault au bois de Fontanilles	3422-3159	1805 ha	8 %
ZNIEFF de type I	Bois dolomitiques des Matelettes	3422-3160	243 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Sources de Brissac	3422-3163	13 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière de l' Hérault de Saint-Bauzille-de-Putois à l'embouchure du Lamalou	3422-3168	163 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Ravin des Arcs	3422-3169	596 ha	3 %
ZNIEFF de type II	Garrigues boisées du nord-ouest du Montpellierais	3426-0000	1 ha	0 %
ZICO	Hautes garrigues du montpellierais	LR14	20979 ha	98 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
APB	BIOTOPE DES GORGES DE L'HÉRAULT	APB34005	475 ha	2 %
APB	BIOTOPE DU RAVIN DES ARCS	APB34008	262 ha	1 %
ENS	TRAVERS DE L'HERAULT	ens_34_0005	147 ha	1 %
ENS	DOMAINE DEPARTEMENTAL DES LAVAGNES	ens_34_0009	284 ha	1 %
ENS	DOMAINE DEPARTEMENTAL DE CAZARILS ROUSSIERES	ens_34_0039	301 ha	1 %
ENS	MAURE	ens_34_0051	238 ha	1 %
SIC	GORGES DE L'HERAULT	FR9101388	18387 ha	86 %
ZPS	Hautes garrigues du montpellierais	FR9112004	20474 ha	96 %
RBDD	St Guilhem-le-Désert	rbdd_0125	251 ha	1 %



Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	20685 ha	97 %
SAGE	SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens	sage_16	2705 ha	13 %
SCOT	Pic St Loup Ht vallée de l'Hérault	scot_16	10068 ha	47 %
SCOT	Vallée de l'Hérault	scot_20	8808 ha	41 %
SITE CLASSE	Abords du village de St Guilhem et cirque de l'Infernet	SI00000470	395 ha	2 %
SITE CLASSE	Gorges de l'Hérault	SI00000668	8289 ha	39 %
SITE CLASSE	Grotte de la Clamouse (Saint-Jean-de-Fos)	SI00000688	111 ha	1 %

Le périmètre proposé englobe les reliefs situés de part et d'autre des gorges de l'Hérault entre Saint-Bauzille-de-Putois et Saint-Jean-de-Fos. Il est géographiquement bien délimité par la bordure méridionale du plateau du Larzarc à l'ouest (massif de la Séranne et Pic Saint-Baudille), la plaine de l'Hérault au sud, le bassin de Saint-Martin-de-Londres à l'est. Sa délimitation s'appuie sur :

- au sud, les limites en bas de pente entre la garrigue et les zones agricoles ou urbaines de la plaine de l'Hérault ;
- au sud-est, un thalweg (ruisseau de Grigoulet), la route D32 et des sentiers ;
- à l'est, les limites entre les garrigues et les zones plus anthropiques (pelouses, zones agricoles ou urbaines) autour de Saint-Martin-de-Londres ;
- au nord-est, la rupture de pente en haut de versant le long du ravin des Arcs, de la combe des Mûriers et des gorges de l'Hérault ;
- au nord, la berge rive droite de l'Hérault et la limite en bas de pente entre les garrigues et les zones cultivées ;
- au nord-ouest, la limite en bas de pente entre les garrigues de la Séranne d'une part, les milieux cultivés ou anciennement cultivés de la vallée de la Buèges d'autre part ;
- à l'ouest, un thalweg (ruisseau de Font Basse), la route D122 et des sentiers.

La zone couvre une surface voisine de 21400 hectares. Elle s'étire sur près de 28 kilomètres de long pour 12 kilomètres de large.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Degelia atlantica</i> (Degel.) M. Jorg. & P. James	-	stricte
<i>Leptogium coralloideum</i> (Meyen & Flot.) Vain.	-	stricte
<i>Petractis crozalsii</i> (B. de Lesd.) n.c.	-	stricte
<i>Strigula jamesii</i> (Swinsc.) R. C. Harris	-	stricte



Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Anthemis tinctoria</i> L.	Anthémis des teinturiers	stricte
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte
<i>Arenaria hispida</i> L.	Sabline hérissée	remarquable
<i>Arenaria modesta</i> Dufour	Sabline modeste	stricte
<i>Armeria girardii</i> (Bernis) Litard.	Armérie de Girard	stricte
<i>Bufonia perennis</i> Pourret subsp. <i>tuberculata</i> (Loscos) Malagarriga	Bufonie tuberculée	stricte
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Carex montana</i> L.	Laïche des montagnes	remarquable
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Cerinthe major</i> L.	Grand mélinet	à critères
<i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl.	Cotonéaster tomenteux	massif central
<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd	Crépide de Suffren	stricte
<i>Crucianella latifolia</i> L.	Crucianelle à larges feuilles	stricte
<i>Cyclamen balearicum</i> Willk.	Cyclamen des Baléares	stricte
<i>Cynoglossum pustulatum</i> Boiss.	Cynoglosse pustuleux	stricte
<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca	Orchis d'Occitanie	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Erodium foetidum</i> (L.) L'Her.	Erodium fétide	stricte
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval	remarquable
<i>Festuca christiani-bernardii</i> Kerguélen	Fétuque de Christian-Bernard	remarquable
<i>Festuca fabrei</i> Kerguélen & Plonka	Fétuque de Fabre	stricte
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Galium obliquum</i> Vill.	Gaillet oblique	remarquable
<i>Galium timeroyi</i> Jord.	Gaillet de Timéroy	remarquable
<i>Galium verticillatum</i> Danthoine ex Lam.	Gaillet verticillé	stricte
<i>Gratiola officinalis</i> L.	Gratiolle officinale	stricte
<i>Helianthemum pilosum</i> (L.) Desf.	Hélianthème violacé	stricte
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel.	Epervière étoilée	stricte
<i>Iberis ciliata</i> All.	Ibériscilié	stricte
<i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguélen	Ibériscilié intermédiaire	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Inula salicina</i> L.	Inule à feuilles de saule	remarquable
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	Jonc nain	stricte
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Lathyrus saxatilis</i> (Vent.) Vis.	Gesse des rochers	remarquable
<i>Legousia scabra</i> (Lowe) Gamisans	Spéculaire scabre	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Limonium echioides</i> (L.) Mill.	Statice fausse-vipérine	remarquable
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng.	Salicaire à trois bractées	stricte
<i>Mentha cervina</i> L.	Menthe des cerfs	stricte
<i>Noccaea caerulea</i> (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey. subsp. <i>occitanica</i> (Jord.) Kerguelen	Tabouret occitan	remarquable
<i>Odontites viscosus</i> (L.) Clairv.	Odontite visqueux	remarquable
<i>Orobanche laevis</i> L.	Orobanche des sables	stricte
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Phelipanche inexpectata</i> L. Carlon et al.	Orobanche inattendue	remarquable
<i>Phyteuma charmelii</i> Vill. in Chaix	Raiponce de Villars	stricte
<i>Picris pauciflora</i> Willd.	Picride pauciflore	stricte
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Boucage tragium	stricte
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L. subsp. <i>alsinifolium</i> (Boiss.) Ball	Polycarpon à feuilles d'alsine	stricte
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla	Jonc des chaisiers	remarquable
<i>Selaginella denticulata</i> (L.) Spring	Sélaginelle denticulée	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Thymelaea gussonei</i> Boreau	Passerine de Gussone	stricte
<i>Thymus dolomiticus</i> H.J.Coste	Thym de la dolomie	stricte
<i>Tripodion tetraphyllum</i> (L.) Fourr.	Anthyllide à quatre feuilles	remarquable
<i>Velezia rigida</i> Loefl. ex L.	Vélézie raide	stricte
<i>Vicia loiseleurii</i> (M.Bieb.) Litv.	Vesce de Loiseleur	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lycosa narbonensis</i>	-	stricte

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	à critères
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte

Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ampedus praeustus</i>	-	stricte
<i>Ogmoderes angusticollis</i>	-	stricte
<i>Osmoderma eremita</i>	Pique-Prune	stricte
<i>Protaetia mirifica</i>	-	stricte

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Heliopathes luctuosus</i>	-	stricte
<i>Melanimon tibiale</i>	-	stricte
<i>Omophlus picipes</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chazara briseis</i>	Hermite	stricte
<i>Laeosopis evippus</i>	Thécla du frêne	stricte
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	stricte
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Belgrandia gibba</i>	-	stricte
<i>Belgrandia gibberula</i>	-	stricte
<i>Belgrandia marginata</i>	-	stricte
<i>Belgrandiella dunalina</i>	-	stricte
<i>Bythinella cebennensis</i>	-	stricte
<i>Bythinella navacellensis</i>	-	stricte
<i>Henrigirardia wienini</i>	-	stricte
<i>Heraultiella exilis</i>	-	stricte
<i>Paladilhia conica</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna affinis</i>	-	remarquable
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	remarquable
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	stricte
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe à cercoïdes fourchus	stricte
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	stricte
<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	stricte
<i>Onychogomphus uncatu</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	remarquable
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Crave à bec rouge	stricte
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius sorrezensis</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus algoaldensis</i>	-	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	stricte
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	à critères
<i>Cottus rondeleti</i>	-	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape	remarquable
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	stricte
<i>Psammmodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Ce territoire peu artificialisé présente des paysages attractifs au caractère naturel et sauvage prononcé. Il se distingue par la diversité des milieux rencontrés et des situations topographiques contrastées (gorges, plateaux, escarpements rocheux, cours d'eau). Positionné à la jonction entre les garrigues méditerranéennes au sud et les grands causses au caractère plus montagnard au nord, il a hérité de ces deux influences une grande richesse faunistique et floristique, avec de nombreuses espèces soit endémiques des Causses, soit endémiques du sud de la France. Les importants affleurements dolomitiques sont une de ses grandes originalités. Ils accueillent des plantes rares ainsi que des formations végétales peu représentées dans la région comme la l'un des plus grands peuplements de France de pinèdes de Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmannii*). Les nombreux enjeux biologiques ont été identifiés par les dix ZNIEFF de type I que comprend la zone.

Les milieux rocheux sont omniprésents dans les gorges de l'Hérault, le ravin des Arcs, le massif de Saint-Guilhem-le-Désert... Ils se composent d'escarpements et de corniches parfois imposants, d'éboulis, de pentes rocailleuses et de cavités. Ils abritent un riche cortège d'espèces patrimoniales :

- des plantes avec la Sabline hérissée (*Arenaria hispida*) endémique des Causses inféodées aux rochers dolomitiques, le Cynoglosse pustuleux (*Cynoglossum pustulatum*) dans les lapiaz et les vires rocheuses, l'*Erodium* fétide (*Erodium foetidum*) endémique du Languedoc, l'Epervière étoilée (*Hieracium stelligerum*) endémique du Languedoc qui croît sur les parois rocheuses... ;
- des oiseaux, avec la nidification de rapaces rares et emblématiques tels que l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ou encore le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) ;
- des chauves-souris dont le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*)...

Les pelouses et les garrigues forment des mosaïques de milieux ou d'habitats complexes souvent associées à des habitats rocheux et des formations boisées plus fermées. Leur développement sur les versants abrupts et rocaillieux est généralement soumis à une évolution lente en raison de la pauvreté et la sécheresse des sols. Mais sur les sols plats des plateaux ou des vallons, ces milieux ouverts sont en revanche exposés à une dynamique naturelle plus active et sont pour certains en voie de fermeture. Parmi les nombreuses espèces patrimoniales qui en dépendent sont à signaler :

- des plantes des pelouses sableuses dolomitiques avec la Sabline modeste (*Arenaria modesta*), l'Armérie de Girard (*Armeria girardii*) endémique rare des Causses, le Crépide de Suffren (*Crepis suffreniana*) endémique rare du sud et de l'ouest de la France, la Fétuque de Fabre (*Festuca fabrei*) endémique très rare de l'Hérault, le Thym de la dolomie (*Tymus dolomiticus*) endémique des Causses, la Vélézie raide (*Velezia rigida*)...
- des plantes des pelouses sèches et rocailleuses, la Crucianelle à larges feuilles (*Crucianella latifolia*), l'Hélianthème violacé (*Helianthemum pilosum*), la Bufonie tuberculée (*Bufonia perennis* subsp. *tuberculata*), le Picride pauciflore (*Picris pauciflora*), la Boucage tragium (*Pimpinella tragium*), le Tabouret occitan (*Noccaea caerulea* subsp. *occitanica*) endémique du sud de la France... ;
- des papillons comme l'Hermite (*Chazara briseis*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*) dans les pelouses sèches, rases ou écorchées et les garrigues ;
- des criquets et sauterelles avec la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), plus gros orthoptère de France, *Antaxius sorrensi* et *Chorthippus binotatus algoaldensis* dans les pelouses sèches ;
- des reptiles avec le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*)... ;
- divers oiseaux dont le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), l'Hirondelle rousseline (*Hirundo daurica*), le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*).

D'une manière générale, les zones ouvertes représentent également des territoires de chasse importants pour les nombreux rapaces et chiroptères se reproduisant au sein de la zone ou à ses abords.

Les milieux forestiers sont dominants et omniprésents dans le paysage. Ils sont constitués de chênaies à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et Chêne vert (*Quercus ilex*), ainsi que de pinèdes de Pin de Salzmann (*Pinus nigra*)



Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

Identifiant national : 910009548

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

subsp. *salzmannii*) dans les zones dolomitiques. Ces milieux sont propices à diverses espèces patrimoniales :

- des plantes avec la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *microcarpa*) dans les bois clairs, l'Arabette de printemps (*Arabis verna*) dans les bois rocailleux d'ubac, la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*), le Cyclamen des Baléares (*Cyclamen balearicum*), espèce très rare des forêts de pente et présente en France uniquement dans le Languedoc-Roussillon, la Vesce de Loiseleur (*Vicia loiseleurii*) dans les bois clairs et les lisières... ;
- un important cortège de coléoptères liés aux bois morts ou pourrissants avec des espèces comme le Pique prune (*Osmoderma eremita*), *Ampedus praeustus*, *Ogmoderes angusticollis*, *Protaetia mirifica*, *Heliopathes luctuosus*... ;
- un papillon inféodé aux ripisylves, le Thécla du Frêne (*Laeosopis evippus*) ;
- des oiseaux dont le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), rapace nichant dans la frondaison des arbres.

L'Hérault et son affluent la Buège forment des zones humides importantes qui contrastent avec leur environnement particulièrement sec. Elles sont complétées par la présence de mares temporaires sur les plateaux, le plus souvent anciennement aménagées par l'homme, et de quelques sources dans les vallées. Ces milieux constituent des zones d'accueil et de refuge pour une faune et une flore caractéristiques des zones humides méditerranéennes avec :

- des poissons dont le Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*), le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), le Chabot (*Cottus gobio*) et le Chabot de l'Hérault (*Cottus rondeleti*), espèce endémique de l'Hérault ;
- des amphibiens avec la Grenouille de Pérez (*Rana perezi*) dans les milieux aquatiques permanents comme les cours d'eau, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) préférentiellement dans les milieux aquatiques temporaires comme les mares ;
- une tortue aquatique, la Cistude (*Emys orbicularis*) ;
- un important cortège de libellules avec le Gomphe à cercoïdes fourchus (*Gomphus graslinii*), le Gomphe semblable (*Gomphus simillimus*), la Cordulie splendide (*Macromia splendens*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)... ;
- des mammifères emblématiques des cours d'eau, le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ;
- des mollusques aquatiques, *Bythinella cebennensis*, *Belgrandia gibba*, *Belgrandia marginata*, *Belgrandiella dunalina*, *Heraultiella exili*, *Belgrandia gibberula*, *Bythinella navacellensis*...

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Certaines parties du territoire comme les gorges et les ravins (gorges de l'Hérault, ravin des Arcs, vallée du Verdus et cirque de l'Infernet...) sont très fréquentées par l'homme en raison du tourisme et des activités de pleine nature (randonnée, escalade, canoë-kayak, baignade...). A proximité de zones à enjeux biologiques forts, il peut en découler des dérangements d'aire de nidification de rapaces ou de cavités à chauves-souris, des dégradations de milieux sensibles comme les berges de cours d'eau ou les pelouses sur sable dolomitique...

Les formations ouvertes, pelouses et garrigues, sont exposées à une colonisation par les ligneux, comme en atteste la fréquence des garrigues hautes en voie de fermeture. Si cette dynamique est généralement naturelle et consécutive à la régression de la pression de pâturage, elle est aussi le fait d'activités humaines comme les reboisements. Ces derniers, généralement réalisés avec des conifères non indigènes, peuvent induire un appauvrissement de la richesse spécifique du territoire.

Les mares, les sources et les rivières hébergent plusieurs espèces animales rares. Tout facteur susceptible d'influencer la qualité physico-chimique des eaux (rejets d'eau usées des habitations, produits phytosanitaires employés en agriculture) ou la dynamique naturelle (drainage ou comblement des mares, pompages d'eau...) présente un risque pour les espèces décrites et leurs habitats. Certains seuils aménagés sur l'Hérault peuvent constituer des obstacles à la circulation des poissons.

La zone est presque en totalité concernée par deux sites Natura 2000, le SIC n° FR9101388 « Gorges de l'Hérault » et la ZPS n° FR9112004 « Hautes garrigues du montpelliérais », ce qui devrait faciliter la mise en œuvre de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier au reste du patrimoine biologique.

5. Sources documentaires et bibliographie

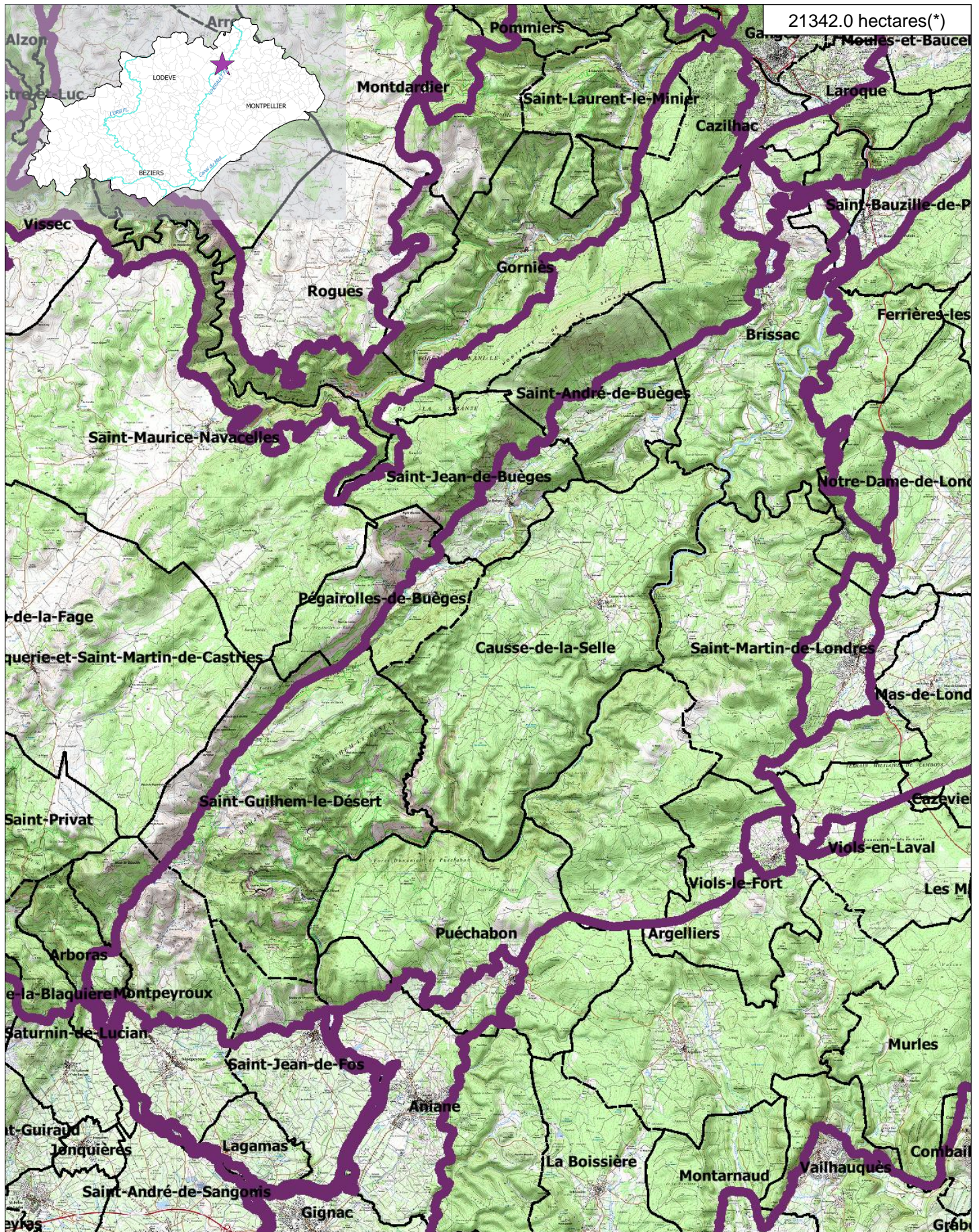
ZNIEFF de type II
n° 3422-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :
Hérault

Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

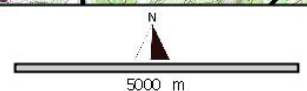
21342.0 hectares(*)



Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2642ET, 2742ET
Fond : IGN SCAN25

Légende
ZNIEFF type II
ZNIEFF type I
Limites communales
Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000. *La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



ZNIEFF
de type II
n° 3422-0000

Massif des gorges de l'Hérault et de la Buège

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larriu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	